



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Introfiant DC

Autres noms

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Produit chimique d'embaumement artériel.

Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.
1265 Fewster Drive
Mississauga ON L4W1A2

Secours

CANUTEC (888) 226-8832

Service clientèle: The Dodge Chemical Company (800) 263-0862, (905) 625-0311
(Canada) Ltd.

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 5;H303	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 3;H311	Toxique par contact cutané.
Acute Tox. 3;H331	Toxique par inhalation.
Skin Corr. 1B;H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Eye Dam. 1;H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Skin Sens. 1;H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Muta. 2;H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Carc. 1B;H350	Peut provoquer le cancer.
STOT SE 3;H335	Peut irriter les voies respiratoires. Organes cibles spécifiques: (Non disponible)
Aquatic Chronic 1;H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H303 Peut être nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H331 Toxique par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
- P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

- P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

P304+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette).

P331 NE PAS faire vomir.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+378 En cas d'incendie: Utiliser extinction énumérés dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de provinciaux concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	GHS Classification	Remarques
Formaldéhyde Numéro CAS: 0000050-00-0	25 - 50	Carc. 1B;H350 Muta. 2;H341 Acute Tox. 3;H301 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H331 Skin Corr. 1B;H314 Skin Sens. 1;H317 >0.2 %	[1][2]
Borax (B4Na2O7.10H2O) Numéro CAS: 0001303-96-4	1.0 - 10	Repr. 1B;H360FD (@> 8.5%) Acute Tox. 4;H332	[1][2]
Propylene Glycol Numéro CAS: 0000057-55-6	1.0 - 10	Non Classé	[1]
Methanol Numéro CAS: 0000067-56-1	1.0 - 10	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 1;H370	[1][2]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Transporter la victime à l'air frais. • Contacter le 911 ou les services médicaux d'urgence. • En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle. • Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. • En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. • Enlever vêtements et souliers contaminés puis les isoler. • En cas de contact avec la substance, laver les yeux ou la peau immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. • En cas de brûlure, refroidir immédiatement la zone affectée le plus longtemps possible avec de l'eau froide. Ne pas enlever les vêtements si ces derniers sont collés à la peau. • Calmer la victime et la couvrir chaudement. • Les effets liés à l'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) peuvent être retardés. • Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. Soins médicaux d'urgence Appel. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance; induire la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
Yeux	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Peau	Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau ou les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Douche et laver avec de l'eau et du savon. Garder la victime au chaud et au calme.
Ingestion	Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau. Contacter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Les études d'ingestion sur plusieurs espèces animales indiquent que, à doses élevées, les borates ont des effets sur la reproduction et le développement. Une étude sur l'exposition professionnelle à la poudre de borate n'a révélé aucun effet nocif sur la reproduction. Tout contact avec les yeux ou contact prolongé avec la peau peut causer des irritations. Modérément toxique par ingestion et peut causer des lésions de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Possibilité d'irritation du nez et de la gorge en cas d'inhalation de poussière. Autres dangers : Irritation par la poussière. Risques d'anomalies de la reproduction ou de génétique. Voir la section 2 pour plus de détails.
Inhalation	Toxique par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Peau	Toxique par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Peut former des gaz de formaldéhyde, des oxydes de carbone, l'hydrogène, l'acide formique et divers hydrocarbures. Une combustion incomplète peut également produire une fumée irritante et toxique et / ou de gaz ou des fumées irritantes.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Utilisez ventilation / lumière / équipement anti- explosion électrique.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. • Porter un vêtement de protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant. Il peut fournir une protection thermique variant de faible à nulle. • Les vêtements de protection pour feux d'immeubles offrent une protection limitée pour les cas d'incendie SEULEMENT; ils ne sont pas efficaces en cas de déversements où un contact direct avec la substance est possible.

Substance inflammable/combustible.

Peut être allumée par la chaleur, par des étincelles ou par des flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

L'inhalation ou l'ingestion peut causer des effets toxiques. • Le contact avec la substance peut causer de graves brûlures à la peau et aux yeux. • Un feu produira des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. • Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation. • Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard. L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Neutraliser le produit résiduel dans le déversement à l'aide de carbonate de sodium ou de bicarbonate de sodium.
NE PAS UTILISER DE MATIÈRES COMBUSTIBLES.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les exigences des liquides hautement inflammables et règlements gaz de pétrole liquéfiés s'appliquent si le point d'éclair est compris entre 21 ° C et 32 ° C.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Il est interdit de fumer et d'utiliser des flammes nues dans les locaux de stockage. Il est recommandé d'utiliser des chariots élévateurs et des équipements électriques protégés.

Matières incompatibles: Eviter le contact avec les oxydants puissants, alcalis forts, acides minéraux forts, le phénol et l'urée.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000050-00-0	Formaldéhyde	OSHA	TWA 0.75 ppm STEL 2 ppm
		ACGIH	STEL: 0.3 ppm Ceiling: 1 ppmS, A2, 1
		NIOSH	Ca TWA 0.016 ppm C 0.1 ppm [15-min]
		Fournisseur	Aucune limite établie
0000057-55-6	propane-1,2-diol	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	TWA(Aerosol): 10 mg/m3
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	10 mg/m3 TWA (listed as AIHA WEEL)
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	TWA 200 ppm (260 mg/m3)
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm peau
		NIOSH	TWA 200 ppm (260 mg/m3) ST 250 ppm (325 mg/m3) [peau]
		Fournisseur	Aucune limite établie
0001303-96-4	Borax (B4Na2O7.10H2O)	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	TWA: 2 mg/m3 STEL: 6 mg/m3
		NIOSH	TWA 5 mg/m3
		Fournisseur	Aucune limite établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000050-00-0	Formaldéhyde	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Oui
		NTP	Connu: Oui; Prémsumé: Oui
		CIRC	Groupe1: Oui; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000057-55-6	propane-1,2-diol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0001303-96-4	Borax (B4Na2O7.10H2O)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Prémsumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Pas nécessaire lorsque la zone est correctement ventilée.

Yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Peau	Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Grenat Foncé Transparent Liquide
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	8 - 9
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	90 - 92C (194 - 198F)
Point d'éclair	53 - 56C (128 - 132F) TCC
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	< 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion;: 7 (formaldehyde) Limite supérieure d'explosivité: 73 (formaldehyde)
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	> 1
Densité	1.080 - 1.090
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
% COV	96%

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées prescrits. Aux températures plus élevées, le produit peut former de l'acide formique et du méthanol.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Évitez la chaleur et des flammes. L'exposition au froid peut provoquer la précipitation du polymère. Le polymère se dissout lors du chauffage douce

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec les oxydants puissants, alcalis forts, acides minéraux forts, le phénol et l'urée.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut former des gaz de formaldéhyde, des oxydes de carbone, l'hydrogène, l'acide formique et divers hydrocarbures. Une combustion incomplète peut également produire une fumée irritante et toxique et / ou de gaz ou des fumées irritantes.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Formaldéhyde - (50-00-0)	800.00, Rat - Category: 4	270.00, Lapin - Category: 3	0.578, Rat - Category: 2	pas de données disponibles	168.00, Rat - Category: NA
Borax (B4Na2O7.10H2O) - (1303-96-4)	2,660.00, Rat - Category: 5	10,000.00, Lapin - Category: NA	pas de données disponibles	2.00, Rat - Category: 4	pas de données disponibles
propane-1,2-diol - (57-55-6)	20,000.00, Rat - Category: NA	20,800.00, Lapin - Category: NA	105.00, Rat - Category: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles
Méthanol - (67-56-1)	143.00, Human - Category: 3	pas de données disponibles	pas de données disponibles	No data available	64,000.00, Rat - Category: NA

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGUË - ORALE	5	Peut être nocif en cas d'ingestion.
TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE	3	Toxique par contact cutané.
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION	3	Toxique par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	---	Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	2	Susceptible d'Induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	1B	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Formaldéhyde - (50-00-0)	1.41, Oncorhynchus mykiss	5.80, Daphnia pulex	0.788 (96 hr), Ulva pertusa
Borax (B4Na2O7.10H2O) - (1303-96-4)	74.00, Limanda limanda	484.00, Daphnia magna	24.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
propane-1,2-diol - (57-55-6)	40,613.00, Oncorhynchus mykiss	18,340.00, Ceriodaphnia dubia	19,000.00 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Méthanol - (67-56-1)	100.00, Pimephales promelas	10,000.00, Daphnia magna	16.912 (96 hr), Ulva pertusa

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN1198	UN1198	UN1198
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1198, Formaldehyde solutions, flammable, 3, III	Formaldehyde solutions, flammable	Formaldehyde solutions, flammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT: 3	IMDG: 3 Sous-classe: 8	Classe d'aérien: 3
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement			
IMDG	Polluant marin: Oui (Formaldehyde)		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas d'autres informations		

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT

B3 D1B E

US EPA Échelon II Dangers

Feu : Oui

Libération Soudaine de Pression: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Oui

Différée (Chronique): Oui



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler:

Formaldéhyde (100.00)

Méthanol (5,000.00)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

Formaldéhyde

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Formaldéhyde

Méthanol

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Formaldéhyde

Proposition 65 - Toxines de croissance:

Méthanol

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Formaldéhyde

Méthanol

Propylene Glycol

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Borax (B₄Na₂O₇·10H₂O)

Formaldéhyde

Méthanol

Propylene Glycol

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Introfiant DC

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H341 Susceptible d'Induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H360FD Peut nuire à la fertilité en cas d'ingestion.

H370 Risque avéré deffets graves pour les organes.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

Fin de la FISPQ